

# CPJEPS Animateur d'Activités et de Vie Quotidienne AAVQ

Le CPJEPS **Animateur d'activités et de vie quotidienne** est un diplôme professionnel de **niveau 3** (anciennement *niveau V*) inscrit au RNCP. La Formation est accessible dès **16 ans en contrat d'apprentissage, contrat de professionnalisation ou en contrat PEC** (*parcours emploi compétences*). **Code RNCP : 32369, Code ROME : G1202 - G1203, Code NSF : 335**

## Objectifs

Ce diplôme professionnel de **niveau 3** (anciennement *V*) vise la formation d'un **animateur d'activités et de la vie quotidienne** qui :

- Assure l'accueil des différents publics
- Conçoit et anime des activités éducatives en direction de groupes dans 3 domaines :
  - activités d'expression
  - activités techniques et scientifiques
  - activités physiques
- Gère et anime les temps de vie quotidienne du groupe (aménagement temps et espaces/gestion des temps connexes aux activités: trajet; repas, déplacements, siestes...)
- Participe au déploiement des projets de la structure qui l'emploie
- Concoure aux démarches de développement durable, d'éducation à la citoyenneté et de prévention des maltraitances.

## Débouchés pro

Il intervient principalement dans les structures et entreprises du secteur de l'animation, du lien social et familial et les collectivités territoriales.

L'emploi visé est celui « d'animateur d'activités et de vie quotidienne ».

- Il intervient principalement dans les **accueils collectifs de mineurs (ACM)** en qualité d'animateur enfance jeunesse
- Il peut aussi se situer dans toutes **structures organisant des loisirs et activités d'animation socio culturelles et/ou sportives** en qualité d'animateur socioculturel, animateur de séjours de vacances ou d'animateur périscolaire – extra-scolaire
- Dans des **établissements d'accueil de personnes vieillissantes** ou dépendantes, tel que maison de retraite, accueil de jour, EPHAD) : animateur socioculturel, animateur

L'animateur «AAVQ» exerce ses fonctions en qualité de salarié au sein :

- des collectivités territoriales
- des associations socioculturelles
- des structures du secteur marchand

## Durée de la formation

**Date de formation** : du **03 février 2020** au **03 février 2021**

**Durée de la formation** : **1760 heures**

- 440 heures en centre de formation et FOAD
- 1320 heures en entreprise

## Validation

La validation de la formation se fait via des certifications. La formation est obtenue par **capitalisation de 4 unités capitalisables (UC)**. Délivrance d'une attestation de formation en fin de parcours.

## Alternance et moyens

La formation CPJEPS se déroule en alternance. L'apprenant alterne entre formation en centre (cours théoriques et mises en pratique), formation à distance (plateforme MOODLE du CRAF25) et entreprise (mise en situation professionnelle sous la responsabilité d'un tuteur ou d'un maître d'apprentissage).

## Publics et prérequis

Pour prétendre à l'entrée en formation CPJEPS, **vous devez** :

- Avoir 18 ans le jour de la délibération du jury final chargé de l'attribution du CPJEPS
- Ne pas avoir fait l'objet d'une condamnation pour crime ou pour l'un des délits précisés à l'article L.212-9 du Code du Sport (Bulletin 2 de l'extrait du casier judiciaire)

## Dispositifs de financement \*

Contrat d'apprentissage  
Contrat de professionnalisation  
Contrat PEC  
Autofinancement



Ouvert à  
L'APPRENTISSAGE



**CRAF25**

Centre Régional  
d'Actions et de Formation  
Sport et Santé

Campus Effiscience - 1,3 rue Léopold Sédar  
Senghor - 14460 COLOMBELLES  
SIRET : 52037450500037

Organisme déclaré sous le n°25140235814 auprès du Préfet  
de Région Basse Normandie

# CONTENU DE LA FORMATION

## Programme pédagogique

### Formation en centre et FOAD

#### UC 1 : Participer au projet et à la vie de la structure

- 1.1 Se situer dans sa structure et dans son environnement professionnel
- 1.2 Contribuer au sein de l'équipe au fonctionnement de la structure et à l'élaboration du projet d'animation
- 1.3 Communiquer dans et pour sa structure

#### UC 2 : Animer les temps de vie quotidienne des groupes

- 2.1 Accueillir les publics encadrés (enfants, adolescents, familles, etc.)
- 2.2 Aménager des temps, des espaces par la mise en place d'un cadre sécurisant
- 2.3 Encadrer un groupe dans ses temps de vie quotidienne en s'assurant de la sécurité physique et morale des publics

#### UC 3 : Concevoir des activités en direction d'un groupe

- 3.1 Préparer des activités s'inscrivant dans le projet de la structure
- 3.2 Concevoir l'organisation des activités
- 3.3 Préparer l'évaluation de ses activités

#### UC 4 : Animer des activités

- 4.1 Conduire des activités des plusieurs domaines
- 4.2 Encadrer un groupe pendant des temps d'activités en sécurité
- 4.3 Evaluer des activités



Vous souhaitez obtenir plus d'informations sur la formation CPJEPS Animateur d'activités et de vie quotidienne ? Contactez-nous :

- **Julien HAUCOURT - Conseiller en formation**
- [contact@craf2s.fr](mailto:contact@craf2s.fr)
- 0231156919 - 0658655004

#### CRAF2S

Centre Régional  
d'Actions et de Formation  
Sport et Santé

Campus Effiscience - 1,3 rue Léopold Sédar  
Senghor - 14460 COLOMBELLES  
SIRET : 52037450500037

Organisme déclaré sous le n°25140235814 auprès du Préfet  
de Région Basse Normandie



↓ *Candidature en ligne*



**CRAF2S.FR**